







COMMUNIQUE DE PRESSE

Guide du don alimentaire : pour développer et faciliter le don

Paris, le 15 octobre 2013 - Pour répondre à l'appel des associations caritatives qui expriment leurs besoins croissants de dons en nature, et dans le cadre des actions menées pour lutter contre le gaspillage alimentaire, l'ANIA (Association Nationale des Industries Alimentaires), la FCD (Fédération des Entreprises du Commerce et de la Distribution), la FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) et l'association SOLAAL publient un Guide du don alimentaire.

Ce guide est principalement destiné aux opérateurs économiques souhaitant contribuer à l'aide alimentaire. Ils y trouveront les différentes possibilités de dons qui s'offrent à eux, les interlocuteurs clefs, ainsi qu'un focus sur les principales étapes du don en nature, quels que soient les produits ou les volumes (voir sommaire page suivante).

Le guide du don alimentaire a été élaboré en lien avec les associations d'aide alimentaire, sur la base de témoignages et d'expériences d'enseignes et d'entreprises agricoles et agroalimentaires qui pratiquent déjà le don.

Il vise à accompagner les exploitations agricoles, les entreprises et les magasins dans leurs pratiques du don. Le guide permet aux acteurs non seulement d'inscrire leurs activités et salariés dans une démarche solidaire, mais également de lutter contre le gaspillage.

Ce guide va être largement diffusé par les organisations professionnelles impliquées auprès des professionnels de tous les acteurs de la filière. Il sera également disponible sur les sites internet de l'ANIA, de la FCD et de la FNSEA.

CONTACTS:

ANIA: Caroline de Saint Albin - Agence VFC Relations Publics - 01 47 57 67 77 - cdesaintalbin@vfc.fr_et Laure

d'Astorg - Responsable Communication - 01 53 83 86 00 - Idastorg@ania.net

FCD: Fabienne Prouvost - 01 44 43 99 01 - prouvost@fecd.eu

FNSEA: Arnaud Lemoine - 06.13.24.19.19 ou 01.53.83.48.83 - arnaud.lemoine@fnsea.fr

SOLAAL : Dorothée Briaumont - 06 13 99 76 94 - dorothee.briaumont@bbox.fr

QUI SOMMES-NOUS?

ANIA: L'ANIA (Association nationale des industries alimentaires) rassemble 22 fédérations nationales sectorielles et 22 associations régionales des industries alimentaires représentant l'ensemble des entreprises alimentaires de tous secteurs et de toutes tailles. Elle est le porte-parole de l'industrie alimentaire et agit pour promouvoir les intérêts des entreprises du premier secteur économique français. www.ania.net

FCD : La Fédération représente les entreprises du commerce à prédominance alimentaire. Ce secteur compte 750 000 emplois, 1 750 hypermarchés, 5 400 supermarchés, 4 700 maxidiscomptes et 17 950 magasins de proximité, soit environ 30 000 points de vente pour un volume d'affaires de 170 milliards d'euros. Elle intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, le développement durable, les relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), les relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial. www.fcd.asso.fr - www.fcd-leblog.fr

FNSEA: La FNSEA, syndicat majoritaire français, regroupe 70% des agriculteurs. Forte d'un réseau dense sur tout le territoire, elle rassemble depuis 1946 toutes les régions et toutes les productions agricoles (31 Associations Spécialisées par type de production).

Elle agit quotidiennement pour dynamiser la vie locale, préserver les paysages, promouvoir la qualité des produits et favoriser le renouvellement des générations. Ouverte au dialogue, elle échange en permanence avec les différentes instances et organismes, qu'ils soient nationaux ou internationaux. Enfin, elle informe et dialogue avec les agriculteurs mais aussi le grand public grâce à de nombreux événements tout au long de l'année. La FNSEA, c'est la force d'un réseau pour rassembler, agir, informer, dialoguer, www.fnsea.fr

SOLAAL: SOLAAL (SOLidarité des producteurs Agricoles et des filières ALimentaires) est une association qui contribue à l'alimentation des plus démunis en France, via les associations caritatives. Elle est l'interface entre les donateurs des filières agricole et agro-alimentaire et les associations caritatives. Elle rassemble des organisations issues des secteurs agricole, industriel, de la grande distribution et des marchés de gros.

SOMMAIRE DU GUIDE DU DON ALIMENTAIRE:

Introduction

- 1. L'aide alimentaire : une présentation
 - Les acteurs en 2013
 - Quels sont vos interlocuteurs?
- 2. Quelle forme d'aide choisir?
 - Les différents types de don
- Pratique du don en nature
 - Comment organiser le don ?
 - Quelles conditions fiscales?
 - Quelles modalités de transport ?
 - Quels produits peuvent être donnés ?
 - Quelles règles en matière de qualité ?
 - Quelles règles en matière d'étiquetage ?
 - Quelles règles d'hygiène en matière logistique?
 - Quelles règles en matière de responsabilité et en cas d'alerte sanitaire ?
- 4. Les huit règles d'or du don de produits aux associations caritatives
- 5. Le glanage
 - Auprès des enseignes
 - Dans les exploitations agricoles

- 1. Dons de denrées alimentaires, de matériel ou de transport et réduction d'impôts : comprendre comment ça marche?
- Comment estimer les biens donnés ?
- 3. Courriers du ministre du Budget sur les réductions d'impôt
- 4. Modèles d'attestation de dons en nature et en logistique
- 5. Circulaire sur la distribution de denrées alimentaires préemballées présentant des défauts d'étiquetage dans le cadre de l'aide alimentaire
- 6. Extraits du Guide des bonnes pratiques d'hygiène des associations caritatives
- 7. Pacte national de lutte contre le gaspillage alimenta8. Quelques repères historiques sur l'aide alimentaire Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire
- 9. Présentation des associations caritatives